



Paris, le 08/10/09

Auplata engage un processus d'acquisition de l'un des plus importants portefeuilles de titres miniers en Guyane Française

Un véritable changement de dimension pour Auplata

La société Golden Star Ressources, basée aux Etats-Unis, possède l'un des plus importants portefeuilles de droits et titres miniers en Guyane Française, composé de Permis Exclusifs de Recherches (PER) et de concessions minières :

Titres miniers	Superficie en km²
PER Bon Espoir	465,5
PER Iracoubo Sud	en cours d'obtention
PER Paul Isnard	140,0
Concessions Paul Isnard (8 concessions)	139,8

Certains de ces titres sont actuellement en cours d'obtention auprès des autorités administratives françaises (PER Iracoubo Sud). Il existe, par ailleurs, un litige sur la propriété des titres situés sur la zone de Paul Isnard.

L'ensemble des huit concessions minières de Paul Isnard sont en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2018. Plusieurs des sites concernés situés sur la zone de Paul Isnard (Elysée, Bœuf mort, Montagne d'or, etc.) sont des lieux historiques de l'exploitation aurifère en Guyane Française. Le PER de Bon Espoir est également le plus important en terme de superficie pour la Guyane Française.

Une compagnie d'exploration étrangère, cotée en bourse, s'est portée acquéreur auprès de Golden Star Ressources de la totalité de ce portefeuille de titres miniers. Dans le cadre de l'accord signé le 30 juin 2004 lors de l'acquisition par Auplata de la société détenant les titres miniers de Yaou et Dorlin, Auplata avait obtenu de Golden Star une clause de « droit de premier refus ». L'existence de cette clause permettait à Auplata, en cas de cession par Golden Star Ressources de tous droits sur les titres miniers en Guyane Française ou de toute société ou entité légale dont la valeur est substantiellement basée sur des titres miniers en Guyane, d'exercer son droit privilégié de rachat sur les propriétés dans lesquelles Golden Star Ressources détenait des intérêts miniers. Le Conseil d'administration d'Auplata a jugé qu'il était dans l'intérêt de la société de saisir cette opportunité d'accroissement important de son potentiel de ressources et a donc décidé d'exercer ce droit.

Le montant de la transaction a été placé sous sequestre au profit de Golden Star Ressources jusqu'à la réalisation de l'opération qui comporte encore des risques d'exécution. Le transfert des titres miniers est notamment soumis à l'approbation des autorités françaises. Cette acquisition a été financée en s'appuyant sur la trésorerie de l'entreprise, complétée par une avance en compte courant de l'actionnaire principal, Pelican Venture.

Une évolution du profil minier d'Auplata

Cette opération permettrait à Auplata d'accroître considérablement son potentiel de ressources minières. Elle permettrait également d'accentuer l'orientation prise visant à combiner deux approches :

- une exploitation minière qui doit devenir rentable et dont le volume augmentera à un rythme nécessairement progressif, notamment du fait de la nécessité de fiabiliser les nouvelles méthodes de récupération de l'or respectueuses de l'environnement ;

- la constitution d'un portefeuille de titres miniers dont les ressources seront valorisées par des travaux d'exploration et d'éventuels partenariats.

Cette opération permet d'accélérer l'évolution d'Auplata vers le statut de société minière dont la vocation est de valoriser un portefeuille minier par des travaux d'exploration et des partenariats d'exploitation.

La transaction entre deux groupes étrangers, sur laquelle Auplata a exercé son droit de premier refus, illustre l'intérêt croissant que portent les grands groupes miniers internationaux pour le potentiel minier guyanais, encore très largement inexploité.

Auplata publiera ses comptes semestriels et son chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2009 d'ici la fin du mois d'octobre 2009

Auplata en bref

Auplata est le premier producteur d'or de Guyane Française. Née en juillet 2004, la société Auplata exploite deux mines d'or, Dieu Merci et Yaou. Au total, Auplata dispose de près de 300 km² de permis et titres miniers.

Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière aurifère guyanaise.

Auplata est coté sur le marché Alternext d'Euronext Paris (NYSE Euronext). Code ISIN : FR0010397760 – code mnémonique : ALAUP. Le capital d'Auplata est composé de 15 828 747 actions.

Pour plus d'information sur la société Auplata, vous pouvez consulter le site Internet de la société, en français et en anglais, aux adresses suivantes : www.auplata.fr, www.auplata.gf ou www.auplata.com.

Recevez gratuitement toute l'information financière par e-mail d'Auplata en vous inscrivant sur : www.actus-finance.fr

Contacts :

AUPLATA

Jean-Pierre Gorgé Président 01 44 77 94 80

EUROLAND FINANCE

Julia Temin Listing Sponsor 01 44 70 20 84

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes Relations investisseurs 01 72 74 81 87

Nicolas Bouchez Relations presse 01 77 35 04 37